TITRE PROFESSIONNEL GESTIONNAIRE DE PAIE

Formation éligible au CPF

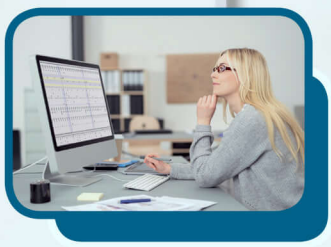

Comptabilité - Gestion - Assurance

Objectifs

Le (la) gestionnaire de paie assure le suivi, le contrôle de fiabilité, l'analyse et le traitement des informations sociales collectées afin de réaliser un traitement fiable de la paie. Il (elle) la vérifie en fonction de la législation, des conventions collectives et des contrats de travail.

Contenus

CCP1 : Réaliser la gestion administrative, juridique et la présentation des bulletins de paie – Module 1 : Traiter les informations pour déterminer la rémunération brute – Module 2 : Garantir les calculs des cotisations sociales en paie – Module 3 : Traiter les informations impactant la rémunération nette CCP2 : Valoriser en paie les événements de la vie professionnelle – Module 1 : Evaluer les évènements particuliers liés au temps de travail – Module 2 : Gérer les informations juridiques et sociales lors du départ – Module 3 : Contrôler les données issues du traitement de la paie

Pré-requis

Savoir parler et écrire français

Modalités et délais d'accès à la formation

EntretienPré-requis : Niveau 4 validé et expérience professionnelle & Bonne maitrise du français et des outils bureautiques

Public concerné

Salariés, Contrat de professionnalisation

Accessible aux personnes handicapées

Durée

- Nombre d'heures en centre : 585h
- Nombre d'heures en entreprise : 175h
- Nombre d'heures au total : 760h

Dates

Du 15/09/2025 au 30/06/2026 à Aurillac

Méthodes pédagogiques

Alternance de formation pratique et théorique

Modalités d'évaluation

- Évaluation orale et/ou écrite au cours de la formation
- Examens blancs
- Évaluation de la période en entreprise
- Examen final

Validation

Titre professionnel de niveau 5 du Ministère du travail.

Modalité de financement

- Contrat de professionnalisation
- Contrat d'apprentissage

Tarif

Prix maximum : 13€/heure.
Tarif donné à titre indicatif, modulable en fonction du projet et du statut du candidat. Pour une réponse sur mesure : nous contacter.

Résultat(s)

2025 Taux de réussite : 100 % - Taux d'insertion : 100% - Taux de satisfaction : 100%

code RNCP ou RS

RNCP 37948

Certificateur et date de la certification

Ministère du travail du plein emploi et de l'insertion - 22-08-2023

Débouchés et poursuites d'études

Le gestionnaire de paie, au sein des moyennes et grandes entreprises, est rattaché suivant les organisations de travail, à la direction comptable et financière ou à la direction des ressources humaines.

Le gestionnaire de paie au sein d'un cabinet d'expertise comptable est fréquemment rattaché à une cellule paie ou à une entité dédiée

Le gestionnaire de paie travaillant chez un prestataire en paie réalise le traitement pour des entreprises ou des cabinets d'expertise comptable.

Ce titre professionnel offre de nombreuses possibilités de poursuite d'études. Vous pouvez notamment poursuivre par un autre titre professionnel de niveau 5 (gestionnaire comptable et fiscal) afin de diversifier vos compétences notamment en cabinet comptable.

Formation réalisée par
GRETA Auvergne Agence 15

Site de formation
Greta Auvergne Agence 15
10 rue du Docteur Chibret
15000 - Aurillac

Contact
Valérie RUEDA
04 71 45 49 50
greta-auvergne.agence15@ac-clermont.fr

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

RÉSEAU greta AUVERGNE